



# Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

## SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL LE MARDI 5 FÉVRIER 2019 18 H

### ORDRE DU JOUR

1. Ouverture et constatation du quorum.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Protocole d'entente pour contribution de frais de parcs, terrains de jeux ou espaces naturels – Terrains Boréal inc. – Phase # 1 - Résolution # 5576-04-2016 suivi et modification.
4. Mandat – Négociations pour transaction – Lot # 5 229 773 (rue du Parc).
5. Période de questions.
6. Levée de la séance.

/jsl

Note : Projet du 1<sup>er</sup> février 2019 avant son approbation et sujet à changements.  
Ce document n'a aucune valeur juridique. Vous pouvez télécharger l'ordre du jour publié avant chaque séance. Toutefois, notez que des modifications peuvent y être apportées préalablement et durant la séance. Seul, le procès-verbal des séances confirme les décisions du conseil.